Tiré des Actes du Colloque 1996 de l'Association de la recherche au collégial (ARC).
Copie numérique autorisée disponible sur le serveur Web du Centre de documentation collégiale (CDC):
URL= http://www.cdc.qc.ca/actes_arc/1996/ducharme_actes_ARC_1996.pdf
Format : 2 pages en PDF.

Prix Reconnaissance de l'A.R.C.

Robert Ducharme

Cégep de Saint-Jérôme, Au nom du jury et au nom de l'A.R.C.

Chers membres, chers invité-es et chers ami-es,

C'est à moi qu'incombe l'agréable tâche de remettre à nouveau, cette année, le Prix Reconnaissance de l'A.R.C. Et je vous avouerai que, cette fois-ci, plus encore que les années antérieures, je n'aurais voulu me désister de cette fonction et la laisser à quelqu'un d'autre. La raison en est fort simple : sans avoir moi-même participé au choix de l'heureuse élue, j'en partage et en ressens plus que quiconque toutes les appréciations. Mais avant de nommer la personne à qui le Prix sera décerné, permettez-moi de rappeler brièvement ce qu'est le **Prix Reconnaissance** et par qui le Prix est annuellement attribué.

Le **Prix Reconnaissance**, comme son nom l'indique, vise à souligner la contribution exceptionnelle d'une personne ou d'un groupe de personnes ayant oeuvré de façon significative au développement de la recherche au collégial. Le jury de sélection est composé des anciens récipiendaires du Prix, qui sont à ce jour : Madame Jacqueline Giard et messieurs Bruno Geslain et Michel Perron. Les récipiendaires de ce Prix deviennent membres à vie de l'Association et bénéficient d'une exemption de cotisation annuelle.

Cette année, les membres du jury ont unanimement attribué le **Prix Reconnaissance** à madame **Hélène Lavoie**, professionnelle à la DGEC et responsable de la gestion du programme PAREA. Le prix fut attribué à madame Lavoie pour les principales raisons suivantes :

1. D'abord pour ses qualités personnelles

Le jury souligne, en premier lieu, ses nombreuses qualités d'accueil et d'écoute à l'endroit de chercheurs du réseau collégial qui s'adressent à elle dans le but d'obtenir des renseignements sur les programmes dont elle assume la gestion. On insiste sur sa grande ouverture d'esprit qui la conduit, souvent au-delà de toute espérance, à demeurer optimiste dans la recherche de solutions aux nombreux problèmes qu'éprouvent les chercheurs du collégial. Elle prend d'ailleurs, à cet égard, un soin particulier à s'occuper de tous et chacun, sans distinction de rang ou de statut, comme si chacun des chercheurs et chacun de leurs projets, étaient parmi les plus importants qu'elle ait à s'occuper. On signale, à ce sujet, que la plupart des chercheurs sont unanimes à

témoigner de l'aide, du soutien et de l'encouragement qu'ils ont ainsi reçus d'elle.

Une telle attitude d'accueil a, aux yeux de l'A.R.C., contribué à stimuler le développement de la recherche pédagogique au collégial et à lui donner un élan de productivité et de fécondité.

2. Ensuite pour ses qualités professionnelles

Parmi les qualités professionnelles qui ont attiré l'attention des membres du jury, il en est deux qui ressortent plus particulièrement : son intégrité dans la gestion des dossiers de recherche et son engagement à défendre le dossier de la recherche au collégial.

L'intégrité professionnelle d'Hélène Lavoie est pratiquement devenue légendaire, malgré son jeune âge. Bien que le réseau collégial soit petit, comme elle se plaît à le dire, et que tout le monde y est l'ami ou l'ennemi de tout le monde, elle a su imposer des règles de sélection et d'évaluation des projets de recherche à PA-REA qui sont à l'abri de tout conflit d'intérêt. Règles qu'elle prend d'ailleurs plaisir à appliquer elle-même avec rigueur et impartialité.

On lui doit d'ailleurs, à ce chapitre, d'avoir su prendre rapidement la relève de monsieur Gilles Saint-Pierre et d'avoir su, dans le sillon du travail exceptionnel que ce dernier avait réalisé pour donner à la recherche pédagogique au collégial ses lettres de noblesse, rehausser significativement les critères scientifiques de ce programme et d'avoir su les appliquer avec justice et intelligence.

De plus, et ce n'est pas la moindre des raisons pour lesquelles le **Prix Reconnaissance de l'A.R.C**. lui est attribué, madame Lavoie a toujours porté haut et fort le flambeau de la recherche au collégial. Que ce soit dans les comités internes de la DGEC, dans ceux du Fonds FCAR, au comité mixte avec la Fédération des cégeps, ou ailleurs, elle a toujours défendu le potentiel de recherche des collèges ainsi que les capacités scientifiques des chercheurs du collégial. Cette qualité, à elle seule, aurait suffit pour que nous lui décernions le **Prix Reconnaissance**, tant il est vrai que par les temps qui courent, la recherche au collégial a de plus en plus besoin d'être défendue.

3. Mais également pour l'affection et <u>l'attachement qu'elle suscite</u>

Enfin, le Prix Reconnaissance lui est aussi décerné pour ses qualités d'affection et d'attachement. La relation entre madame Lavoie et les chercheurs de collèges ressemble, à plus d'un titre, à une véritable histoire d'amour, faite de désir, de passion et de complicité.

- Du désir de s'unir pour mieux surmonter les difficultés que traverse la recherche au collégial,
- De la passion qui résiste à toutes les contrariétés et qui maintient la flamme à travers les adversités,
- De la complicité qui permet de trouver, ensemble, des solutions aux problèmes les plus insurmontables.

Telles sont les raisons pour lesquelles l'Association pour la recherche au collégial décerne, cette année, son **Prix Reconnaissance**, à madame Hélène Lavoie.